

# Procès-verbal de la Commission technique de la CDTT du 12/07/2011 à l'Avenir Strasbourg

Les membres de la commission technique de la CDTT se sont réunis le mardi 12 juillet 2011 à l'Avenir Strasbourg, avec pour ordre du jour essentiellement la mise à jour de la plaquette règlements pour la saison prochaine.

Le Président ouvre la séance à 14h45 en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

## Liste de Présence

Jean-Pierre VOLTZENLOGEL - Mireille VOLTZENLOGEL - Maurice WENDLING - Charles ZELLHOEFER  
Edith WENDLING.

## Réunion de classement

Nous avons avancé la date initialement prévue et cette réunion aura lieu le **mercredi 17 août à 19 h** à l'Avenir STRASBOURG, veuillez donc noter cette date sur vos agendas.

## Toilettage et mise à jour de la plaquette des règlements pour la saison 2011/2012

Nous procédons à la lecture page par page de la plaquette de nos règlements, les corrigeons, les modifions et adoptons selon le cas.

## Homologation des LICENCES

Nous rendons les clubs attentifs pour qu'ils fassent passer l'info à leurs pongistes, « il ne sera accepté aucune dérogation pour les joueurs qui se présenteront sans licence homologuée pour jouer lors du championnat par équipes qui débutera le 25 septembre » et le cas échéant le règlement sera strictement appliqué.

## Points essentiels et nouveautés

- ✚ Les féminines engagées dans leur série DAMES lors des individuels adultes et vétérans, auront à partir de la saison prochaine, la possibilité de s'inscrire dans la série MESSIEURS correspondante à leur série de classement pour leur permettre de jouer davantage.
- ✚ Lors des Individuels régionaux vétérans l'article sur les règles de qualification aux fédéraux reste appliqué cependant comme il n'y a pas d'attribution de titres en V1-V2-V3 par catégorie d'âge, seront pris en charge les meilleurs classés dans chaque série de classement.  
**Exemple :** Le premier V3 est 10<sup>ème</sup> au classement, il sera pris en charge dans le cadre des règles définies au chapitre 1.5 pour la qualification aux épreuves fédérales.

## Coupe d'Alsace Adultes

Conformément à la décision prise lors de l'AG de la CDTT, la Coupe d'Alsace sera proposée lors de la saison prochaine.

- ✚ nous proposerons 4 séries correspondantes aux séries de classement,
- ✚ les clubs feront une pré-inscription,
- ✚ il faudra un minimum de 4 équipes pour qu'une série se joue,
- ✚ nous ouvrons la série aux CADETS,
- ✚ il pourra y avoir des équipes mixtes.

Dès réception des pré - inscriptions, Mireille fera les totaux par séries de classement et informera les clubs du nombre d'équipes par séries et des éventuels regroupements entre séries si nécessaire et les clubs devront donc préciser s'ils maintiennent leurs équipes ou non suite aux regroupements s'il devait y en avoir.

La plaquette paraîtra en même temps que l'annuaire en début de saison en septembre et en attendant, le Président clos la séance à 19h30 et souhaite de belles vacances ensoleillées à tous et nous donne rendez-vous à la rentrée en septembre.

Le Président  
**Jean-Pierre VOLTZENLOGEL**

La Secrétaire  
**Edith WENDLING**